

**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE 2020-2021
Mardi 8 septembre 2020**

Membres : Sont présents (8 personnes) :

M. Barberis (parent d'un U13)
Mme Véronique Piatti Bretton (parent d'un U17)
M. Nicolas Roggli (parent d'un U15)
M. Wally Ferreiro (parent d'un U17)
Mme Anne Berney (parent d'un U11)
M. Caua Vilella Lima (U17)
M. Claude Marzin, entraîneur
M. Thierry Greco, entraîneur et responsable Mouvement Jeunesse+Sport

Sont excusés : M. Luc Morenzoni (parent d'un U7/U8 et d'un U11),
Mme Elodie Michelini (parent d'un U11), Mme Isabelle Roch-Pentucci
(parent d'une fille U17 en études à l'étranger), M. Timothée Lacroix
(parent d'un U20)

Comité : M. Jean-Louis Poncin, Président
M. Frédéric Berney
M. Roland Lenggenhager
M. Joel Chiodoni
M. Leigh Robertson

Vérificateurs : Mme Corinne Pittet et M. Roby Kaehr, vérificateurs des comptes.

Autorités : Aucune Autorité présente

Sont excusés :
M. March Kilcher, Conseiller administratif de la commune de Thônex
M. Jean-Luc Boesinger, Conseiller administratif de la commune de Chêne-Bourg
M. Florian Gross, Conseiller administratif de la commune de Chêne-Bougeries
M. Michel Sauthier, Centre Sportif de Sous-Moulin

Lieu : CSSM – Salle Théorie Centre

Prise de PV : Mme Anne Berney

1. Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire de la saison 2020-2021

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents et ouvre l'Assemblée Générale à 20h05.

2. Contrôle des présences et nomination des scrutateurs

M. Thierry Greco est désigné scrutateur. Il constate que 8 membres sont présents.

3. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité, sans remarque.

4. Approbation du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 octobre 2019

Le PV de la dernière Assemblée Générale Extraordinaire a été envoyé avec la convocation et diffusé sur le site internet du club. Il est approuvé à l'unanimité, sans lecture, ni remarque.

5. Mot du Président

Le Président revient sur les faits marquants de la saison 2019/2020 depuis l'entrée en fonction du nouveau comité le 14 octobre 2019.

Les bases ont été posées pour mettre en œuvre la stratégie Chêne 2.0 avec notamment la modernisation du site internet du club, la digitalisation de la facturation, la mise en place d'une base de données des membres destinée à accompagner les ambitions du club en terme de croissance du nombre de joueurs et des résultats sportifs.

La fin de saison s'est, hélas, terminée plus tôt que prévu en raison de la crise sanitaire. Le comité et le club ont été coupés dans leur élan tant au niveau sportif que festif (fête du club annulée au mois de juin, etc.).

6. Rapports d'activités

Le Président ne s'attarde pas trop sur ce point, les championnats ayant été interrompus à mi-mars. Concernant le mouvement junior, les équipes U15M et U15/U17F pouvaient raisonnablement viser le titre de champions genevois en catégorie ACGBA.

La 1LN était classée en deuxième position juste avant le début des playoffs qui n'ont, ensuite, jamais eu lieu.

Le Président rappelle certains événements de la saison 2019/2020 :

- Le club a organisé un tournoi ACGBA en novembre pour les équipes U11 (250 joueurs).
- Le club a organisé une fête de l'Escalade avec un match de la première équipe durant lequel tous les juniors ont été invités à casser la traditionnelle marmite.
- Deux équipes U11 ont participé au tournoi organisé par Swiss Basket pour leur catégorie à Montreux.

Malheureusement, les mesures sanitaires de confinement ont empêché la tenue des Devils Games (tournoi interne parents/enfants) ainsi que l'organisation des finales ACGBA qui devaient avoir lieu au mois de mai 2020.

7. Finances

7.1. Présentation du rapport du trésorier pour l'exercice 2019-2020

M. Joël Chiodoni, trésorier du club, présente les comptes de l'exercice 2019/2020, lesquels font ressortir des produits pour CHF 212'316 (2018/2019 : CHF 217'497) provenant principalement des cotisations (CHF 64'858) et des subventions communales (CHF 115'800). Les autres produits (CHF 31'658) sont composés des subventions Jeunesse et Sport (CHF 14'796), Fonds du Sport (CHF 8'090), des sponsors (CHF 5'000) et des recettes des manifestations ou de la vente de merchandising (CHF 3'772).

Les charges directes des équipes s'élèvent à CHF 31'625 (2018/2019 : CHF 49'531), les charges du personnel à CHF 164'160 (2018/2019 : CHF 153'540). Il est ici relevé que les entraîneurs ont été intégralement payés jusqu'à la fin de la saison, même si les championnats et entraînements se sont abruptement terminés le 13 mars 2020.

Après prise en considération des charges de véhicules (CHF 1'057), des charges administratives (CHF 20'797) et des frais bancaires (CHF 360), il en ressort une perte pour le club de CHF 5'682. Toutefois après enregistrement des charges et produits exceptionnels hors période pour un total net de CHF 8'233 et notamment un versement unique de CHF 7'329 suite à la dissolution de la ligue nationale de basketball, l'exercice se solde finalement par un bénéfice de CHF 2'552 (2018/2019 : perte de CHF 12'647).

Au niveau du bilan, les liquidités au 30.06.2020 s'élèvent à CHF 56'745.

Le total du bilan se monte à CHF 62'884 avec des fonds étrangers (dettes à court terme pour CHF 68'364, principalement des subventions reçues d'avance pour CHF 57'500) et des fonds propres négatifs de CHF -5'480.

La situation financière est donc relativement fragile, et, le club ne disposant d'aucune réserve, il ne pourra pas, sur la seule base des cotisations, financer tout seul la croissance de ses membres/équipes jeunesse.

Le soutien des Communes des Trois-Chênes est dès lors indispensable.

Frédéric Berney, Vice Président, a estimé à environ CHF 600 par junior les subventions communales en 2019/2020. Il espère qu'elles suivront l'augmentation attendue des effectifs en 2020/2021 tel que le démontre les premières tendances à ce jour en septembre 2020.

7.2. Rapport des vérificateurs aux comptes 2019-2020

Mme Corine Pittet et M. Roby Kaehr prennent brièvement la parole pour indiquer que l'audit a été réalisé à fin août.

Ils lisent leur rapport et indiquent que tout est conforme aux dispositions légales et statutaires.

7.3. Approbation des comptes 2019-2020

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

7.4. Présentation du budget 2020/2021

Le budget pour l'année 2020/2021 est présenté par le trésorier. Il fait ressortir des recettes issues des cotisations stables (CHF 64'800), des subventions communales inchangées à hauteur de CHF 115'800 et des produits totaux de CHF 212' 290.

Les dépenses devraient s'élever au total à CHF 227'900 (charges diverses d'équipes : 44'800, charges du personnel : CHF 164'200, autres charges : CHF 18'900).

Le résultat attendu pour le club est de CHF 15'640 (perte).

Afin de pouvoir accepter toutes les nouvelles inscriptions et de jouer son rôle social, le club s'est développé en créant trois nouvelles équipes.

Au vu de l'augmentation de 20% des joueurs et la création de ces trois nouvelles équipes, Monsieur Frédéric Berney espère vivement pouvoir compter sur une augmentation de la subvention des Communes dès 2021, laquelle permettra, pour partie, de couvrir la perte budgétée ci-dessus.

7.5. Approbation du budget 2020-2021

Le budget présenté est approuvé à l'unanimité. Une copie est disponible sur demande.

7.6. Nomination des vérificateurs aux comptes 2019-2020

Les vérificateurs actuels, Madame Corinne Pittet et Monsieur Roby Kaehr, acceptent de se représenter et sont réélus à l'unanimité et avec les remerciements chaleureux du Comité et des membres présents.

8. Cotisation 2021-2022

Il est proposé que le montant des cotisations demeure inchangé pour la prochaine saison 2021/2022.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

9. Démissions

Le Président communique la démission de notre secrétaire, Madame Christine Bobillier, qui a souhaité remettre son mandat après de nombreuses années de bons et loyaux services.

Cette démission a été acceptée par le comité qui propose en lieu et place d'élire Madame Anne Berney-Joliat au comité avec le rôle de secrétaire du Club.

La nomination de Madame Anne Berney-Joliat est acceptée à l'unanimité.

10. Election du Président et du Comité

L'élection du Président, Monsieur Jean-Louis Poncin est approuvée à l'unanimité.

11. Election du Comité

L'élection du comité tel que proposé comme suit est approuvée à l'unanimité :

- Frédéric Berney, Vice Président
- Joël Chiodoni, Trésorier
- Anne Berney-Joliat, Secrétaire
- Leigh Robertson, Membre
- Abiel Sanvee, Membre

12. Date de l'Assemblée Générale pour 2020/2021

La prochaine Assemblée Générale ordinaire est fixée provisoirement au mardi 7 septembre 2021.

13. Réponses aux questions individuelles

Aucune question n'a été adressée préalablement à l'Assemblée Générale.

Le Président donne la parole aux membres présents et répond à des questions en lien avec les prochaines réunions entre parents et entraîneurs, les dates de démarrage des championnats et les mesures sanitaires prévues en lien avec le covid-19.

14. Remerciements

Le Président adresse ses remerciements au nouveau comité, à Monsieur Laurent Bollondi pour la création et mise en service de la nouvelle base de données, à Monsieur Nicolas Roggli pour la création et mise en service du nouveau site internet du club, à Madame Corinne Pittet et Monsieur Roby Kaehr pour leur travail en tant que vérificateurs aux comptes, aux Autorités des Communes ainsi qu'à Monsieur Michel Sauthier, Directeur du Centre Sportif de Sous-Moulin, et son équipe, aux entraîneurs, aux joueurs, ainsi qu'aux parents de joueurs.

13. Divers

Plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 21h06.

Il n'y a pas de verre de l'amitié en raison des restrictions sanitaires dues au Covid-19.

Le Président :
Jean-Louis Poncin



La secrétaire :
Anne Berney-Joliat

